



Comité d'Ethique pour la Recherche Biomédicale
Université Mohammed V - Souissi
Faculté de Médecine et de Pharmacie de Rabat
Faculté de Médecine Dentaire de Rabat

KTIOUET Jamal Eddine
Président
Psychologie médicale
ABDALLAOUI Faïza
Recherche Médecine Dentaire
ABOUQAL Redouane
Recherche Médecine
AGOUMI Abdelaziz
Sciences Pharmaceutiques
ALAMI MACHICHI Drissi
Droit
CHERKAOUI Mustapha
Paramédical
DADSI BOUTALEB Fatima
Société Civile
FIKRI BENBRAHIM Noureddine
Santé Publique
GHARBI Mohamed El Hassan
Religion
HAIMEUR Charki
Recherche Médecine
HAJJAJ – HASSOUNI Najia
Recherche Médecine
HARMOUCHE Hicham
Recherche Médecine
RIDA Sana
Recherche Médecine Dentaire
SINACEUR Allal
Philosophie
ZEGGWAGH Amine Ali
Recherche Médecine

Secrétariat Administratif
GUEDIRA Khaoula
Faculté de Médecine et de
Pharmacie de Rabat
+ 212 5 37 77 35 60

Rabat, le 1^{er} juillet 2010

Chers collègues,

La législation et les conditions encadrant la recherche biomédicale ont beaucoup évolué depuis le début de l'année 2010 au niveau international et particulièrement en Europe et aux USA. Ceci concerne entre autres le fonctionnement des Comités de Protection des Personnes (CPP) qui émettent un avis éthique sur les études qui doivent être menées et qui doivent dorénavant répondre à des exigences impératives et strictes.

Afin de ne pas grever la recherche dans nos facultés et notre CHU, notre Comité d'Ethique a rapidement réagi pour se mettre à niveau et désormais :

- Le CERB a un numéro d'enregistrement auprès de la F.D.A. Ce numéro est exigé pour toutes les études dont le promoteur est nord américain.
- Le règlement intérieur du CERB a été mis en conformité avec la réglementation européenne et en particulier française (arrêté du 13 janvier 2010).
- Par ailleurs et pour votre information le ministère de la santé a fait valider par une commission d'experts (à laquelle le CERB a participé) le projet de loi concernant la protection des personnes dans la recherche biomédicale. Cette loi devrait être promulguée incessamment.

Vous pouvez faire valoir ces nouvelles données auprès des promoteurs des études que vous serez amenés à effectuer.

Le CERB est disposé à vous fournir toute autre information.

Bien Cordialement.

Pr Jamal Eddine KTIOUET
Président du CERB